



## La Commission Entraide

Les membres de la commission entraide sont là pour vous aider en cas de besoin.

**N'hésitez pas à les contacter !**

- Bernadette Detroyat
- Fabienne Raymond
- Elise Olivier
- Sylvain Antoine

La mission de l'ABEJ Solidarité est de proposer un accompagnement global. Nous prenons soin de l'intégralité de la personne. Nous luttons avec elle contre tout ce qui fait obstacle à l'exercice de sa dignité.

## Contactez-nous

 200 route de l'épine 73000 Chambéry

 06.14.16.44.72

 [www.eglise-baptiste-chambery.fr](http://www.eglise-baptiste-chambery.fr)

 [abej-chambery@gmail.com](mailto:abej-chambery@gmail.com)



## Aide aux Camps

Mode d'emploi



# Les **3** ÉTAPES

## 1 Choisir votre camp

La première étape est de choisir un camp pour votre enfant.

Votre camp doit être un camp chrétien.

De nombreux camps / colos chrétiens existent.

La Ligue pour la Lecture de la Bible (LLB), Jeunesse Ardente (JA), Jeunesse Pour Christ (JPC), Jeunesse Action Biblique (JAB), le camp des Cîmes et de nombreux autres organismes proposent des camps pour enfants et adolescents. Des flyers des différents camps proposés sont à votre disposition à l'église, et sur le site de l'église, dans la page Entraide & Jeunesse.

2

## Les aides auxquelles vous pouvez prétendre

Vous ne le savez peut être pas, mais vous avez la possibilité d'avoir des aides de différents organismes

### CAF :

La CAF peut vous aider à financer le camp de vos enfants, sur une période de 8 jours maximum, et trois jours consécutifs, soit 2 nuitées minimum. Le camp doit cependant être labellisé VACAF.

- QF jusqu'à 400 : la prise en charge est de 80% du camp. L'aide est plafonnée à 400€.
- QF entre 401 et 600 : la Caf prend en charge 70% du camp, plafonné à 300€.
- QF entre 601 et 800 : la CAF prend en charge 60% du camp, plafonné à 196€

### Chèques Vacances :

Certains camps acceptent les chèques vacances de votre employeur. Vous pouvez contacter le camp dans lequel vous souhaitez inscrire votre enfant, afin de vérifier leur validité.

### Comités d'entreprise :

Certains comités d'entreprise peuvent intervenir dans la prise en charge des séjours de vos enfants.

### Le Conseil Départemental :

L'assistante sociale de votre secteur peut vous accompagner dans une démarche d'aide financière.

### Situation de handicap

Des aides spécifiques peuvent être accordées en cas de situation de handicap de votre enfant.



3

## Aide de l'ABEJ

### Qui peut y prétendre ?

Toute personne fréquentant l'église peut bénéficier d'une aide de l'ABEJ.

Après avoir effectué les démarches précédentes, vous pouvez contacter la **Commission Entraide de l'ABEJ**, afin de soumettre votre demande.

### Comment se calcule l'aide fournie par l'ABEJ ?

L'aide de l'ABEJ est calculée selon des critères pré établis, et identiques pour tous.

### Quels sont les documents à fournir ?

- Le justificatif d'inscription au camp
- Le Quotient Familial de l'année en cours (trouvable auprès de votre CAF)

La Commission Entraide statuera ensuite sur votre dossier.

**Attention :** l'ABEJ propose une aide aux camps, mais ne prend en totalité le reste à charge.

